

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JANVIER 2015

Ordre du jour

Rapport moral dans lequel seront exposées les activités de l'association
Rapport financier, avec les comptes de résultats, bilan simplifié et budget prévisionnel de l'année 2014 / 2015
Lecture des rapports de la Commission de contrôle des comptes et de l'expert comptable de l'association
Questions diverses
Renouvellement du tiers sortant des administrateurs, soit 5 postes à pourvoir

1. Le Rapport Moral

Le président José CUBERO ouvre la séance en présentant ses vœux à l'assistance et en la remerciant de sa présence puisque le quorum est atteint, soit 371 adhérents présents ou représentés.

Il remercie la CCI qui nous prête gracieusement, depuis plusieurs années, son auditorium, deux fois par an à l'occasion de notre assemblée générale et de notre réunion de pré-rentrée. Il remercie également la Mairie de Tarbes qui nous accueille dans les locaux de l'Office du Tourisme et qui nous prête le Théâtre des Nouveautés, le Grand Tarbes pour le prêt de la salle des Arts Martiaux.

Ces prêts gracieux de locaux sont une aide importante pour notre association qui ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Il rappelle également le partenariat avec l'IUT, l'ESPE, les STAPS, qui, grâce à des conventions annuelles de mises à disposition de locaux, nous permet de fonctionner.

Il rappelle aussi que nous sommes une association qui a des valeurs d'humanisme, de convivialité, et qui concourt à une large ouverture à la culture et aux savoirs pour le plus grand nombre. C'est pour toutes ces raisons que nous avons obtenu des services fiscaux, après analyse de notre dossier, l'appellation d'Association d'Intérêt Général. Cela permet aux adhérents assujettis à l'impôt de déduire le montant de leur cotisation de leur revenu.

LES ADHERENTS

Le président annonce que le nombre d'adhérents est au 20 janvier 2015 de 1090 et que le seuil de 1 100 adhérents sera certainement atteint avant le mois de mai, des inscriptions étant toujours faites dans la deuxième partie de l'année universitaire.

Il remarque que si l'effectif continue à s'accroître, il augmente proportionnellement moins vite que les années précédentes, notamment pour les nouveaux adhérents. L'association a sans doute atteint un niveau voisin de l'asymptote, lié à des phénomènes démographiques, voire économiques. Il constate aussi que le niveau des réinscriptions est très satisfaisant ce qui indique un bon niveau de fidélisation des adhérents et un encouragement pour l'association dans son travail quotidien.

Il évoque aussi le montant de l'inscription, 175 euros, qui peut dissuader des personnes qui, à faibles revenus, ne paient pas d'impôt et ne bénéficient pas de la déduction consentie au nom de l'intérêt général. Pour l'année universitaire 2015 – 2016, le montant de la cotisation reste inchangé à 175 euros.

LES ACTIVITES.

Le président rappelle que les champs couverts par l'association sont multiples allant de la culture aux activités physiques. Que ces 2 axes concourent à un meilleur bien-être, propice à l'échange et à la rencontre, que ce soit dans les cours magistraux ou dans les nombreux

ateliers (chorale, théâtre, dessin, langues, informatique...) sans oublier les activités physiques et les randonnées.

Il fait également brièvement le rappel des activités et donne la parole aux administrateurs qui encadrent des activités nouvelles ou très suivies.

INFORMATIQUE

Annie Amer présente les différents ateliers qu'elle encadre avec Marc Elicequi. Ces derniers qui accueillent de 12 à 16 personnes, par cycle de 6 semaines, permettent à 127 personnes de se familiariser avec l'environnement Windows, internet ou d'acquérir des compétences dans le domaine du traitement de la photographie numérique. C'est ainsi que ces enseignements permettent à 220 « personnes », certaines suivant plusieurs ateliers, d'évoluer dans des domaines nouveaux et récréatifs.

Elle rappelle aussi que les ateliers ont lieu dans des « salles normales » de l'IUT ou de l'ESPE, les adhérents travaillant sur des micro-ordinateurs portables. Cela permet à l'association de diviser par 3 les coûts de location par rapport à une salle équipée pour les matériels informatiques.

A la suite d'une question d'un adhérent concernant l'accès au WIFI dans les locaux que nous occupons, Annie Amer précise que pour l'ESPE et les STAPS, un accès est possible sous réserve de la remise d'un code d'accès spécifique qui limite le piratage des réseaux. A l'IUT, il existe des bornes d'accès pour les étudiants qui fonctionnent sur le même principe.

CONFERENCES

Jean-François Soulet fait un bref rappel sur l'historique du déroulement des conférences.

Pendant les 2 années précédentes, l'organisation reposait, annuellement sur :

- un cycle long de 9 ou 10 conférences permettant de traiter un sujet en « profondeur ». La Chine et l'Afrique ont ainsi été abordées
- un cycle court de 3 conférences a permis de présenter en 2013-2014, l'Observatoire du Pic du Midi et ses domaines d'intervention.

Pour cette année, le choix a été fait de traiter 4 thèmes pour des séquences de 3 conférences. Jean-François Soulet et Alain Cazenave-Piarrot ont proposé les modules suivants :

- Politique : Qu'est-ce qu'un homme d'Etat avec 3 portraits : Charles de Gaulle, Pierre Mendès France, François Mitterrand
- Sociétés : Où en est l'Armée française aujourd'hui ?
- La nature et l'Homme : les mutations climatiques.
- Culture, Sciences et Techniques : histoire, caractéristiques et fonctionnement de l'orgue.

CINEMA

Odile Desthomas fait un bref historique des faits ayant conduit à la création de cette activité nouvelle qui se présente sous 2 formes :

- Un cours mensuel sur l'histoire et l'analyse du cinéma par M. Christophe Blanchard
- Une diffusion mensuelle d'un film (atelier cinéma) choisi par le groupe en charge de la logistique de cette activité : Odile Desthomas, José Cubero, Alain Cazenave-Piarrot.

Globalement, l'activité Cinéma est donc bimensuelle. Les cours et la diffusion de films auront lieu, jusqu'à la fin de l'année en cours dans les locaux de l'IUT.

L'atelier cinéma acquitte les droits de diffusion auprès des 2 sociétés commerciales retenues, y compris les droits payés à la SACEM. Notre association tenait à être dans la plus complète légalité.

Une séance de cinéma revient donc à un peu plus de 3 heures de cours, une participation symbolique de 1 euros est demandée à chaque participant.

COMMUNICATION

Le président reprend la parole pour insister sur la communication indispensable afin d'assurer une relation entre les adhérents, les activités et la structure même de l'association.

Il rappelle l'importance des éléments suivants :

-le panneau d'affichage situé dans le hall de l'IUT et de celui qui vient d'être placé à l'entrée de notre secrétariat à l'Office de tourisme.

-le site internet de l'UTL, qui a été rénové cet été. Pour en démontrer la facilité d'utilisation, Annie Amer fait une démonstration des accès et des éléments mis en ligne : planning, dernière minute, randonnées... Elle ouvre également quelque uns des blogs que les professeurs, de plus en plus nombreux, mettent à disposition.

Elle fait part du nouveau moyen d'information « INFO FLASH » qui permet d'avertir nos adhérents, via leurs boîtes mél. Cet outil, mis en place à la rentrée 2014, est réalisé conjointement par Jean-François Soulet et elle-même. 878 adresses sont référencées dans le logiciel d'envoi en masse. Le taux d'ouverture du mél est de 70 %. Quelques problèmes d'adressage existent.

-la revue Libre Cours. Geneviève Celhay parle ensuite de Libre Cours, notre revue papier remise tous les ans lors de l'inscription. Elle fait une sorte de bilan avec une présentation des activités de l'année écoulée. Geneviève Celhay insiste sur le travail collectif des adhérents qui est nécessaire pour l'élaborer. Les photos, les articles, les narrations de voyages sont les bienvenus. La revue est tirée à 1 000 exemplaires.

Pour ce qui concerne la communication externe, le président rappelle que certaines de nos activités sont annoncées par la presse municipale et locale et par l'Office de Tourisme.

José Cubero parle également de la fête annuelle de juin dernier, «10^e anniversaire de l'UTL TB », qui s'est déroulée à Salles-Adour par un temps magnifique. Le matin, Guy Cassagnet avait fait visiter l'église de la commune à une centaine de personnes. Un agréable pique-nique avait réuni les participants avant que les adhérents ne produisent le spectacle.

VOYAGES

Un voyage au Portugal est organisé du 3 au 10 mai 2015 : il sera accompagné par Mme Lasserre, professeur de Portugais, il reste des places.

Un voyage à Rhodes et autres îles grecques aura lieu du 19 au 30 mai. Il sera accompagné par Jean Haillet. Un autre voyage est envisagé en septembre, dans le Sud de l'Italie.

Mme Brouquet accompagnera deux voyages identiques (juin et septembre) en Anjou. Les inscriptions sont déjà closes.

Mme Celerier accompagnera, mi-juin, un voyage dans les régions de Manchester et de Londres.

ATELIER THEATRE

M^{me} Tormo et sa « troupe d'adhérents » donneront une représentation au Théâtre des Nouveautés, le 27 janvier 2015. Un florilège de poèmes nous offrira de « l'Humour en branche ».

PARTENARIAT

Le partenariat avec le musée Larrey de Beudéan est reconduit. L'UTL-TB peut disposer des équipements liés au musée lors de rencontres et séminaires ouverts à tous.

Par ailleurs, nos adhérents peuvent assister, pour un prix modique, à des conférences organisées par le musée.

A la fin de ce rapport moral et d'activité, le président José Cubero demande à l'assemblée de se positionner.

A l'unanimité des présents, le rapport est adopté.

2. Le rapport financier

Ce dernier est présenté par Jacqueline Denjean, trésorière.

Elle fait lecture du Compte rendu de Travaux de notre expert comptable, M. Monlezun, document annexé au présent compte rendu.

3. Commission de Contrôle des Comptes

M. Pierre Alonso, au nom des membres de la Commission de Contrôle des Comptes de notre association, fait lecture de leur rapport, document annexé au présent compte rendu. Il insiste sur l'abandon de charges faites par les bénévoles de l'association qui représente 15% des charges totales d'exploitation.

De ce compte rendu et de ce rapport, il ressort que l'association est bien gérée et que ses fonds propres lui permettent une couverture de ses charges de 3,6 mois, gage d'une sécurité financière.

Le président José Cubero demande à l'assemblée de se positionner.

A l'unanimité des présents, moins la voix de la trésorière, le rapport est adopté.

Mme Jacqueline Denjean, trésorière de l'association depuis 10 ans, souhaitant se retirer de ce poste, José Cubero tient à lui rendre un hommage public. Ce poste est très important pour une association qui ne vit que des cotisations de ses adhérents et qui gère un budget de l'ordre de 192 000 euros. Rigueur et disponibilité étaient, entre autres, ses grandes qualités ce qui permettait au président d'être serein quant à la gestion quotidienne et financière de notre association. Il la remercie, au nom de tous, pour le travail fourni tout au long de ces 10 années.

Un cadeau souvenir lui est offert et toute l'assemblée se lève pour la saluer et la remercier.

José Cubero rappelle ensuite quelques règles pratiques générales :

Parkings : il est interdit de stationner dans

l'IUT, les aires de stationnements étant réservées aux étudiants et au personnel.

Dans le lotissement « Array Dou Sou »

sur la chaussée, sur les emplacements interdits

ESPE : c'est une école fermée, contrairement à l'IUT. La cafeteria nous est strictement interdite de 12 h 30 à 13 h 30, elle est réservée aux élèves. Par contre, elle doit être utilisée lorsque les adhérents attendent un professeur car leur présence dans les couloirs est une source de nuisances sonores pour les cours de l'ESPE qui se déroulent dans les salles.

Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs

Début décembre, le tirage au sort du tiers sortant a eu lieu au secrétariat en présence de 2 adhérentes.

Les noms de Guy Cassagnet, Alain Cazenave-Piarrot, Jacqueline Denjean, Odile Desthomas ont été tirés.

Roger-Vincent Calatayud, trop pris par ses activités professionnelles, a souhaité démissionner de son poste d'administrateur.

Jacqueline Denjean, ainsi qu'elle l'avait exprimé auparavant au conseil d'administration, ne souhaitait pas prolonger son mandat.

Il y avait donc 5 postes d'administrateurs à pourvoir. Les candidats à l'élection au poste d'administrateurs sont :

- Monique David qui quitterait alors la Commission de vérification des comptes,
- Patricia Soum,
- Guy Cassagnet,
- Alain Cazenave Piarrot,
- Odile Desthomas.

Avant de procéder au renouvellement du tiers sortant par bulletins secrets, le président demande à l'assemblée s'il existe une candidature spontanée à la Commission de vérification des comptes afin d'y rejoindre Pierre Alonso et Pierre Celhay.

Mme Marie-Claude Bacarat-Ducuing se présente.

Les membres de la Commission de vérification des comptes sont élus à main levée à l'unanimité des présents.

Pierre Alonso

Marie-Claude Bacarat-Ducuing

Pierre Celhay

L'ensemble des sujets ayant été abordé, le président remercie encore l'assemblée pour sa présence et lève la séance.

Les adhérents procèdent alors, à bulletins secrets, au renouvellement du tiers sortant.

Résultats des élections

A l'issue du dépouillement opéré publiquement, les 5 candidats sont élus.

Nombre de votants : 361. Le quorum de un tiers est atteint

Présents : 258

Représentés : 103

Suffrages exprimés : 360

Ont obtenu :	Cassagnet Guy :	354 voix
	Cazenave-Piarrot Alain :	358 voix
	David Monique :	358 voix
	Desthomas Odile :	359 voix
	Soum Patricia :	347 voix